



Rémire-Montjoly le 24 juillet 2025

COMMUNIQUE N° 17/2025/PM/RM

COURSE TI'MOUN

Le Maire de la commune de Rémire-Montjoly informe la population qu'un dispositif de circulation provisoire sera mis en place, le samedi 16 août 2025, pendant la manifestation intitulée « Course ti'moun » de 08 heures 00 à 11 heures 00.

Il informe que la circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés sur les voies de circulation suivantes :

- L'avenue Jean-Marie MICHOTTE, portion comprise entre la rue Georges PRÉVOT au giratoire des tortues,
- Le boulevard Dr Edmard LAMA, portion comprise entre le giratoire des tortues à la rue Félix ÉBOUÉ,
- La rue Félix ÉBOUÉ, portion comprise du boulevard Dr Edmard LAMA à l'avenue Jean-Marie MICHOTTE.
- La rue Georges PRÉVOT, de la rue Félix ÉBOUÉ à l'avenue Jean-Marie MICHOTTE.

Exceptionnellement, les officiels de la course, les participants, les véhicules d'urgence seront prioritaires sur ces voies réglementées.

Il compte sur la compréhension et la collaboration de tous pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.



Pour le maire et par délégation,
Le 1^{er} Adjoint,

Serge FÉLIX